

	Langues	2 ^{de} BAC	1 ^{ère} BAC	Term. BAC
Enseignements obligatoires	LV1 ANGLAIS	2 h	2 h	2 h
	LV2 ESPAGNOL (seulement en BAC Commerce-Vente)	1,5 h	1,5 h	1,5 h
Options facultatives (Section européenne <u>ou</u> Renforcement)	Section européenne ANGLAIS	1 h anglais + 1 h DNL*	1 h anglais + 1 h DNL*	1 h anglais + 1 h DNL*
	Section européenne ESPAGNOL	1 h espagnol + 1 h DNL*	1 h espagnol + 1 h DNL*	1 h espagnol + 1 h DNL*
	Renforcement ANGLAIS + <u>ou</u> ESPAGNOL +	1 h	1 h	1 h

attention !
pas de LV2 en section Esthét.Cosm.Parf.

* Voir définition ci-dessous, « Fonctionnement de la section européenne »



Section Euro. Anglais

LA « SECTION EUROPÉENNE »



Section Euro. Espagnol

✓ LES ATOUTS DE LA SECTION EUROPEENNE



- Acquérir des **compétences linguistiques** dans le domaine professionnel
- Favoriser une **ouverture culturelle** sur le pays d'accueil et sur la citoyenneté européenne
- Obtenir la « **Mention européenne** » inscrite sur le **diplôme** du baccalauréat : l'élève doit obtenir 12/20 à l'épreuve écrite d'anglais LV1, et 10/20 à l'épreuve orale spécifique de la Section européenne (attention ! cette mention n'est pas accessible à la section « Esthétique »).
- Acquérir une **expérience professionnelle** originale grâce à la possibilité de réaliser un **stage à l'étranger** (Angleterre ou Espagne), à la fin de l'année de 1^{ère} BAC ; l'élève obtiendra alors l'**attestation officielle "EuroMobiPro"** (attestation accessible à la section « Esthétique »)



✓ LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION EUROPÉENNE

Les élèves de la Section européenne ont **2 heures de cours supplémentaires** par semaine :

- 1 heure de DNL** : la **Discipline Non Linguistique**, c'est un cours avec le professeur de **Vente** qui reprend des aspects de son cours mais en Anglais, ou en Espagnol
- 1 heure** avec le professeur d'Anglais ou d'Espagnol qui, sur des supports liés à la DNL, approfondit les compétences des élèves, essentiellement à l'oral